

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 17 - 19 mai 2000

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 7 de l'ordre du
jour

Pour information



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2000/7-A/6/Rev.1

3 mai 2000

ORIGINAL: FRANÇAIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 1999— TCHAD 6171.00

Promotion de la sécurité alimentaire et aménagement des ressources naturelles en zone sahélienne

Nombre de bénéficiaires	154 000
Durée du projet	Deux ans
Volume de produits	4 756 tonnes

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	2 513 312
Coût total des produits alimentaires	958 510
Coût total du projet	2 664 312

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Région Afrique (OSA): M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur de programmes,
Section Afrique III: Mme C. Berthaud tel.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2645).



1. Le Tchad se classe parmi les pays les moins avancés (PMA) et les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). Selon l'enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT) de 1995/96, 54 pour cent de la population tchadienne vit en dessous du seuil de pauvreté. D'après l'indicateur du développement humain, le Tchad se trouvait en 1990 à la 150ème place sur 160 pays, alors qu'en 1997, il se situait à la 162ème place sur 174 pays, avec un produit national brut (PNB) par habitant de 230 dollars E.-U. (Rapport mondial sur le développement humain, 1999). Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 201 pour 1 000 et celui de la mortalité maternelle de 827 pour 100 000 naissances vivantes (Enquête démographique et de santé du Tchad, 1996/97).
2. Le projet s'inscrit dans les objectifs du gouvernement contenus dans le Plan d'orientation révisé 1998–2005 concernant l'augmentation des productions agricoles prioritaires, notamment les céréales, pour satisfaire les besoins nationaux, la réduction de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire ainsi que l'amélioration des revenus des ménages de petits producteurs. Le projet répond également aux objectifs de la Convention internationale sur la lutte contre la désertification, dont le Plan d'action national pour l'environnement est en phase de préparation.
3. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent projet porte sur les objectifs 4 et 5: atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature; et permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.
4. Le projet cible cinq préfectures de la zone sahélienne à vocation agro-pastorale, caractérisées par une insécurité alimentaire cyclique et un exode rural saisonnier auxquels s'ajoutent un indice de pauvreté élevé, une vulnérabilité aux aléas climatiques et une dégradation des sols dans les zones de cultures pluviales.
5. Le projet vise à:
 - renforcer la capacité des bénéficiaires à accroître et gérer leurs actifs productifs de manière durable;
 - accroître la production et les revenus des bénéficiaires;
 - combler le déficit alimentaire à court terme des familles bénéficiaires, et permettre ainsi la constitution de réserves familiales; et
 - améliorer la situation des femmes bénéficiaires par la réduction de leur charge de travail et leur participation accrue dans les instances de décision communautaire.
6. Le projet prévoit la réalisation de petites infrastructures villageoises à travers la maîtrise de l'eau et l'aménagement de bassins versants, grâce à des travaux à haute intensité de main-d'oeuvre de la part des bénéficiaires. Le projet appuiera ainsi diverses initiatives d'aménagement des ressources naturelles déjà existantes au niveau de plusieurs communautés dans la zone sahélienne (restauration et conservation des eaux et des sols, protection contre l'ensablement, mise en place de points d'eau, etc.), en collaboration avec divers partenaires (multilatéraux, bilatéraux, ONG).
7. Les activités du projet contribueront notamment à accroître la superficie cultivable, augmenter la productivité des terres, diversifier l'alimentation, améliorer l'accès à l'eau à



usage domestique, atténuer l'érosion et la dégradation des sols, reconstituer la végétation et renforcer la participation des femmes dans les instances de décision des groupements.

8. Durant les deux années du projet (2000–2001), environ 30 800 bénéficiaires directs, dont 15 400 femmes, recevront d'une part, un complément alimentaire sous forme de repas préparés sur le chantier et, d'autre part, une ration sèche pour constituer un stock au niveau des ménages. L'assistance alimentaire permettra d'augmenter la capacité de travail journalière des bénéficiaires directs, de fournir un complément alimentaire à leurs ménages et de diminuer l'exode temporaire des hommes grâce à des activités d'aménagement des ressources naturelles, ce qui contribuera à alléger la charge de travail des femmes.

